

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Le choix d'une fourrure est toujours une affaire importante, et qui demande, chaque année, un plus grand discernement. Le commerce devient, chaque jour, plus industriel et trouve le moyen de tout imiter; la taupe collée, qu'on fait passer pour de la loutre, en est la preuve incontestable. Avec cela, les fourreurs ont la manie de teindre et de cirer toutes les peaux, même les plus authentiques, comme le castor et le skung, afin de les rendre plus noires et plus brillantes; si bien qu'on n'y connaît plus rien, et qu'il faut s'en rapporter presque exclusivement au jugement de ces habiles faiseurs. La longueur du poil est, dans beaucoup de cas, un indice de bonne qualité, et cet indice est précisément à remarquer dans les deux types que nous venons de citer.

La mode, cette année comme précédemment, est aux fourrures noires; les plus communes, parmi ces dernières, portent les noms de *zibelinette*, de *sibérienne*; après cela, viennent le skung et le castor. En dehors du noir, il y a la marmotte, une peau très-ordinaire, qui offre l'avantage de n'être pas teinte, mais qu'on ne met guère que sur des vêtements négligés ou de voyage. Le renard doré, aux fauves reflets si lumineux, et le renard argenté ou renard bleu, aux teintes d'un gris bleu si doux, demeurent le partage des femmes très-élégantes. Encore faut-il ajouter que ces fourrures ne sont en harmonie qu'avec des vêtements de velours ou de satin. On s'en sert beaucoup pour doubler chaudement les manteaux du soir, sorties de théâtre, de bal, etc.

Le lièvre blanc, quand il n'est pas employé en doublure, est réservé, ainsi que le cygne, pour les vêtements d'enfants, auxquels on abandonne encore la blanche hermine. Le chinchilla, cette charmante fourrure qui ressemble à de la plume, est et n'est pas à la mode, c'est-à-dire qu'on la porte par caprice, par fantaisie; et comment la mode le pourrait-elle trouver mauvais, elle qui n'agit jamais autrement? — Le grèbe est un vrai plumage, bien que classé parmi les fourrures; il est presque exclusivement devenu l'apanage des toilettes de jeunes filles, sans

doute à cause de ses allures calmes et de ses tons argentés. Mais nous trouvons le grèbe froid, insignifiant, et le préfèrent de beaucoup lorsqu'il a passé par la teinture. Les modistes s'en emparent alors, et nos chapeaux en bénéficient, tantôt sous la forme d'un bandeau de grèbe bleu marine, tantôt sous celle d'un pouff de ton loutre avec aigrette jaune, ou bien d'un piquet de teinte vert russe.

La loutre, qu'on portera beaucoup cet hiver, précisément à cause de l'imitation dont nous avons parlé, est la fourrure élégante entre toutes et on la voit portée par les hommes aussi bien que par les femmes. On en fait des gilets, des garnitures de vêtement, des vestons, de grands paletots, ou tout simplement des toquets pour coiffure.

Pour en finir avec cette question de la fourrure, nous signalerons à nos lectrices une nouveauté d'une grande élégance: c'est le chat russe. Cette peau présente un poil long, très-brillant, dont les teintes brunes sont nuancées et mélangées de fauve. Elle est extrêmement souple et douce au toucher; l'unique reproche qu'on lui puisse adresser, c'est de coûter trop cher.

Le costume simple a trouvé aujourd'hui son expression la plus juste et la plus confortable dans ce qu'on est convenu d'appeler le « genre tailleur ». On en peut juger, du reste, par le costume suivant: — Jupons sans traine, entourés d'un plissé à larges plis (quand le jupon n'est pas lui-même entièrement plissé). Tunique lavandière, avec bouffants, et corsage Louis XV, à gilet

simulé ou véritable. Tous les bords du costume garnis de cinq rangs de piqûres de soie. — Ce modèle a beau se multiplier et reparaitre journellement, on ne s'en lasse point.

Le jupon avec polonaise, quoique moins nouveau, et bien qu'il appartienne au genre simple, jouit encore d'une jolie vogue. Voici, du reste, un des modèles le plus en faveur: — Jupons sans traine, garnis d'une chicorée. Polonaise ornée, sur le milieu du devant, d'une large ruche à la vieille. A partir du bas du buste, le tablier est drapé en plis réguliers, allant se perdre derrière sous une ruche à la vieille, qui, depuis le bas jusqu'à l'épaule,



P. N° 449. — COSTUMES D'ENFANT ET DE FILLETTE.
Modèles du Coin de Rue (rue Montesquieu, 6). — Patrons épinglés: 5 francs.

orne les côtés de la polonaise. Par derrière, le vêtement forme plusieurs bouffants et se termine par une ruche à la vieille.

La vigogne, le cachemire de l'Inde, l'armure de laine, l'escot, parmi les étoffes unies, conviennent surtout à ce genre simple dont nous nous occupons. Il va de soi que, du moment qu'on supprime toute garniture coûteuse, on doit choisir l'étoffe dans une belle qualité.

Les fleurs jouent un si grand rôle aujourd'hui dans la toilette des femmes, qu'il est juste de leur consacrer quelques lignes spéciales. Cette question, du reste, intéresse à la fois la couturière, la modiste et la lingère, puisqu'on porte des fleurs au corsage, comme coiffure, et avec les parures de lingerie.

Le bouquet de corsage proprement dit offre une grande variété; il est généralement assez volumineux, surtout quand il doit orner un corsage décolleté. Dans ce cas, c'est une vraie botte de roses, de chrysanthèmes ou de gardenias, qu'on dispose en demi-cercle sur le côté gauche par-devant; les fleurs se terminent à l'épaule. Un beau feuillage de velours et satin, aux teintes chaudes d'automne, fait merveille ainsi disposé, et s'harmonise avec tous les tissus. Le bouquet ordinaire, également volumineux, se compose de la même façon qu'un bouquet de fleurs naturelles; on pourra, par exemple, former un mélange de gardenias, de mimosas, de violettes et de feuillage varié; un beau camélia fera très-bien au milieu de violettes de Parme; ou bien ce seront des chrysanthèmes et des graines sauvages qu'on associera heureusement à des brins de réséda.

Comme coiffure de soirée, on porte des bandeaux de fleurs, pour remplacer les couronnes dont tout le monde est fatigué, ou bien encore un joli piquet auquel se relie un cache-peigne. Nous citerons, dans ce style, un modèle composé de roses variées, avec enfilades de perles vieil or imitant le haut d'un peigne, et d'où pendent plusieurs rangs de perles entremêlés de traînes de fleurs.

On continue de faire des chapeaux tout en feuillage de velours et satin, d'une seule couleur et de plusieurs tons dégradés; nous en avons vu en caroubier, en vert bronze, loutre, mastic, etc. Généralement ces chapeaux se font sur commande et d'après un échantillon de la robe; rien n'est plus joli, plus seyant, et cela convient on ne peut mieux pour les toilettes recherchées de concert et de théâtre. Ces modèles sont ornés de touffes de roses et se portent avec des brides de velours et satin assortis.

Nous devons signaler encore la série des chapeaux tout en plumes, de formes variées, ayant l'aspect d'une capote, d'une couronne avec traverse derrière, ou d'un simple bandeau formant une large passe. Parmi ces derniers, nous avons remarqué un gracieux modèle tout en plumes de coq, mais petites et frétilantes à faire plaisir. Malheureusement, ces divers types de coiffures se trouvent dans la plupart des grandes maisons de nouveautés, ce qui va les vulgariser trop vite; c'est grand dommage, parce que l'idée en est charmante, l'aspect gracieux et le prix très-abordable.

Chez nos grandes modistes, c'est tout autre chose; là le *ton* va bien souvent jusqu'à l'extravagance. On y voit des feutres à larges ailes crânement relevées; une plume amazone tourne autour de la calotte pour retomber derrière, et le pied en est fixé par un beau perroquet vert à tête rouge. Comme on le voit, ce n'est pas la coiffure de tout le monde. — Un autre modèle, très-empa-naché, se compose d'un grand feutre noir, à poils longs et soyeux, garni de quatre têtes de plumes qui se rabattent sur le devant de la passe.

On ne peut nier que cette profusion de plumes, tantôt réunies en touffes, tantôt disposées en diadème ou en cache-peigne ou autrement, n'ait un frappant caractère de richesse, en même

temps qu'une haute tournure. Or, ce sont là précisément les signes distinctifs de la mode actuelle.

La saison se fait froide: aussi nos bonnes lingères se montrent-elles attentives à nous mettre en mesure de n'en point souffrir. D'un côté, elles nous font porter des chemises qui sont vraiment des merveilles d'élégance, bien qu'extrêmement décolletées et tout à fait dépourvues de manches; d'un autre côté, et comme compensation sans doute au point de vue du confortable, elles nous gratifient de chauds jupons de dessous. Ces gracieux modèles sont en satin de couleur, ouatés, capitonnés et garnis d'un petit volant rehaussé de dentelle. Il n'y manque rien, pas même un soupçon de poudre d'iris, — ce parfum par excellence de la femme de bonne compagnie, qu'on retrouve sur elle depuis sa coiffure jusqu'à ses pieds, pourrions-nous dire, puisque les bas eux-mêmes ont leur sachet!

Le pantalon « zouave », que toutes les femmes ont adopté maintenant, est bien établi en vue de la froide bise. Il n'est pas jusqu'à son volant brodé qui ne constitue un abri pour le bas de la jambe. Quelques personnes portent ce pantalon en foulard, parce que c'est plus chaud; d'autres, plus frileuses encore, le choisissent en flanelle. Malgré ce changement d'étoffe, le genre reste le même et le petit volant subsiste toujours; ajoutons qu'il est brodé de soie.

La balayeuse — à laquelle personne ne peut renoncer, en dépit des prétendues robes courtes — devient de jour en jour d'une élégance mieux entendue. Elle présente aujourd'hui tout le confort d'un vrai jupon, et c'est à nos lingères qu'on doit ce progrès. La balayeuse se fait donc en nansouck plutôt qu'en mousseline, pour le costume courant; elle est ornée, dans ce cas, de petits plis, d'entre-deux et d'un volant de broderie anglaise à petits dessins. Tout cela est solide et coquet, sans affectation; aussi les femmes de bon goût ont-elles accepté la note donnée, avec l'empressement qu'elle méritait.

MARY D'AUBERVILLE.

Description des gravures dans le texte.

P. N° 449.

COSTUMES D'ENFANT ET FILLETTE. — 1. Paleot de drap noisette, pour enfant de trois à cinq ans. — Ce vêtement est croisé par-devant et garni de boutons bruns. Le dos a cinq coutures, y compris celles qui le réunissent aux devants; chacune de ces coutures est garnie d'un dépassant de velours brun, qui en suit le bord sur une hauteur de dix centimètres. Col rabattu, en velours brun, se prolongeant en revers. Poche à parement rabattu en carré et bordé d'un dépassant de velours. Garniture semblable sur le bas de la couture de la manche, avec trois boutons bruns. — La robe, en cachemire gris noisette, est garnie d'un plissé au bas du jupon et des manches. — Prix du patron épinglé: 2 francs.

2 et 3. Costume (vu de devant et de dos) en cachemire de l'Inde, de couleur bronze, pour fillette de quinze à seize ans. — Jupon court, entouré d'un volant plissé. — Redingote de cachemire, avec gilet *Louis XV* en pékin de soie à rayures brunes et roses. Le gilet est boutonné le long du vêtement, de chaque côté, par des boutons de cuivre doré. Le bas du gilet est fendu au milieu. Les bords de la redingote sont ornés d'un liséré de faille. Deux poches ornent la partie droite des devants: l'une, au corsage, est tout en pékin; l'autre, dans le bas, est en cachemire encadré de deux bandes de pékin. Un petit tablier drape, qui fait corps avec la redingote, complète le bas de la toilette par-devant. Par derrière, le vêtement est taillé de forme princesse, et la moitié du dos, côté droit, est laissée très-longue. Cette partie est drapée et relevée jusqu'à la taille, vers le côté gauche, où elle demeure fixée. Un revers de pékin longe le bord de la draperie à gauche, en formant un panneau auquel vient se réunir le côté de

la redingote. Un parement bordé de pékin orne le bas de la manche. — Chapeau de la première figurine : Feutre de couleur bronze. La passe, large et enlevée, est doublée de pékin semblable à celui du costume et bordée de velours brun. Nœud de ruban rose au bord du chapeau, et voile de gaze rose entourant le cou. — Chapeau de la seconde figurine : Feutre blanc, garni d'une écharpe de foulard blanc, drapée à la bordelaise, et dont l'extrémité est nouée de manière à former une aigrette. — Prix du patron épinglé : 5 francs.

G. N° 911.

TOILETTES DE VISITE. — 1. Costume Pompadour en foulard blanc à pointillés bleus et roses. — Robe princesse terminée par un plissé de faille bronze. Tablier bouillonné posé sur le devant de la robe et garni comme elle de plissés. Deux draperies entrecroisées derrière forment la tunique; elles sont bordées de plissés francs avec dépassants de crêpe lisse blanc; les plis sont fixés sur la hanche et au milieu derrière par des cocardes de ruban étroit, de tons assortis. D'autres cocardes retiennent le bas des draperies, précisément au-dessous des premières. Plissés de faille autour du cou et dans le bas des manches, avec cocardes de ruban. — Lingerie de toile plissée. — Chapeau de paille de riz blanche, garni d'une guirlande de roses variées et d'une draperie de faille bronze, laquelle longe le côté de derrière de la calotte en traversant deux anneaux d'or. — Prix du patron épinglé : 8 francs.

2. Costume de faille noire, genre princesse. — Un plastron-gilet, en faille vieil or toute plissée en biais, forme le milieu du corsage devant et derrière. — Le devant est complété par un tablier de faille noire drapé en biais; les plis sont retenus au milieu par un long ruban assorti et noir. Les côtés de la robe tombent tout droit, tandis qu'au milieu derrière la jupe est rajoutée sous le plastron, par un large pli creux et double. Deux volants de faille noire, plissés et bordés de dépassants vieil or, ornent les côtés; un troisième volant semblable termine le bas de la robe. Même garniture au cou et aux manches; flots de ruban ici et là, ainsi qu'aux angles de chaque plastron et sur les côtés du tablier contre les volants. — Lingerie de crêpe lisse plissé. — Chapeau de feutre blanc, à large passe enlevée, garni d'une plume blanche et d'un oiseau au plumage brillant. — Prix du patron épinglé : 7 francs.

G. N° 972.

TOILETTE DE RÉCEPTION ET TOILETTE DE VISITE. — 1. Costume de faille loutre. Le devant, plissé de forme princesse, est bouillonné à partir du bas du buste; cette partie est encadrée d'un biais rapporté et liséré, complété par une ruche chicorée de même étoffe et effilochée. La ruche seule garnit ensuite le devant du corsage et tourne autour du cou. Un volant monté à plis creux termine le bas du devant du jupon sous le biais. Par derrière, le costume se compose d'une jupe et d'un dos à basque; la jupe est à traîne rajoutée, et entourée d'une ruche chicorée. Un pan de tunique, encadré de biais lisérés, part de la couture du côté gauche pour retomber en draperies sur la traîne; le haut se rabat sur lui-même depuis le côté droit jusqu'au milieu, et se fixe vers le bas par un seul point. Un biais liséré traverse la hanche droite et se croise avec la tunique. Le bas de la basque est orné d'un biais et d'une ruche. Un parement formé de plissés et couvert de dentelle noire termine la manche. — Lingerie ruchée. — Prix du patron épinglé : 8 francs.

2. Costume de linge fantaisie, couleur olive, avec lisérés de faille vieil or. — Jupon ras terre, entouré d'un volant monté à plis creux, que bordent en haut et en bas de petits biais de soie vieil or. — Tunique entièrement bordée de même et fermée devant par de petits boutons vieil or. La tunique est resserrée derrière, et ses draperies retombent en formant une sorte de soufflet. — Corsage-veston croisé devant sur un gilet de même étoffe. Poches et col rabattu à revers, le tout bordé de faille vieil or, ainsi que le bas du vêtement. Double rangée de boutons vieil or sur le devant du corsage. La manche se termine par trois parements superposés, bordés de vieil or et garnis de boutons assortis. — Chapeau de velours olive, garni de plumes vieil or, avec brides étroites en satin à double face, de couleurs assorties. — Prix du patron épinglé : 7 francs.

Description de la gravure coloriée n° 1564 E.

TOILETTES D'ENFANTS. — 1. Costume de cachemire gris ardoise, pour fillette de onze ans. — Le dos, de forme princesse, est plissé sur toute la hauteur; les côtés et le devant sont divisés en deux parties, corsage et jupon. Ce dernier est plat et réuni aux plissés du dos. Le devant du corsage est plissé dans le milieu, et la taille est serrée par une ceinture de faille bronze avec boucle d'acier. Deux bouts de ruban semblable, avec boucle d'acier, resserrent les plissés du dos et répètent ainsi l'effet de la ceinture. Col rabattu et parement des manches en faille bronze. — Chapeau de feutre noir, à large passe relevée d'un côté, garni d'une plume amazone de nuance bronze. — Prix du patron épinglé : 4 francs.

2. Costume de drap capucine, pour petit garçon de six à huit ans. — Pantalon court, fermé au-dessous du genou par trois boutons corozo. — Blouse à plastron indiqué devant par des bandes de drap clouées de boutons corozo. Ceinture en pareil, boutonnée de côté, et parement au bas des manches, avec bande de drap clouée de boutons pareils à ceux du plastron. — Chemise d'homme et cravate rouge. — Chapeau de feutre, entouré d'un ruban rayé rouge et marron. — Bas rouges. — Prix du patron épinglé : 3 francs.

3. Costume de cachemire écossais, pour bébé de trois à cinq ans. — Petit jupon plissé derrière, plat devant et garni de boutons de nacre verte. — Veston serré à la taille par une ceinture de faille verte, avec boucle de nacre et boutons semblables. — Paletot de sortie, de forme droite, avec col rabattu. — Lingerie ruchée. — Chapeau de feutre gris, entouré d'un ruban rouge. — Prix du patron épinglé : 3 francs.

4. Grand paletot moscovite, en drap mousse gris perle, pour petite fille de sept à neuf ans. — Une seule couture légèrement cintrée forme le milieu du dos; les devants sont amples et croisés un peu de côté par une ligne de boutons de nacre. Large col rabattu, en loutre; même fourrure au bas des manches et aux poches. — Robe de velours anglais noir, entouré d'un volant franc. — Lingerie ruchée. — Toque de feutre gris, avec large bande de loutre. — Prix du patron épinglé : 4 francs.

5. Costume de vigogne mastie et faille brune, pour fillette de huit à onze ans. — Robe de forme anglaise; le dos cintré, terminé par un haut volant monté à plis creux, dont la tête est doublée de faille. Un large plastron de faille orne les devants; il est encadré d'un liséré de même étoffe, et se ferme au milieu par des boutons boucle de ton assorti. Un plissé de faille, à tête lisérée, termine les côtés de la robe. Col rabattu, en faille, bordé d'un liséré; les manches sont ornées d'un double parement, en faille et vigogne. — Chapeau de feutre gris fer, garni de velours bleu et d'une touffe de plumes blanches. — Patron épinglé : 4 francs.

Description de la figurine coloriée L. n° 191.

Annexe spéciale des éditions n° 3 et 4.

TOILETTE DE VISITE. — Costume de cachemire et faille grenat. — Robe princesse en cachemire; le devant du corsage se détache du tablier. Ce corsage, décolleté en carré et encadré d'un plissé de faille, est serré à la taille par une ceinture de ruban qui se ferme sous un chou; il est terminé, dans le bas, par un liséré et un plissé de faille. Le liséré descend de chaque côté du tablier, accompagné de nœuds papillon en ruban assorti. Deux draperies de faille, disposées par groupes de cinq plis, coupent transversalement le milieu du tablier. Des écharpes de faille, plissées en plis profonds, sont disposées sur les côtés de la robe; elles se réunissent vers le milieu du jupon, où elles forment deux coques, et retombent en pan flottant sur la traîne. Le bas de la robe est garni de cinq petits volants de faille plissée. La manche est entourée de trois draperies de faille et d'un volant plissé, accompagnés d'un nœud papillon. — Plissés de crêpe lisse blanc à l'intérieur du corsage et des manches. — Chapeau de feutre grenat, de forme *Nièche* relevée derrière. Plumes de couleur assortie à celle du costume et brides de ruban pareil. — Prix du patron épinglé : 8 francs.

(Nos abonnées de l'édition n° 4 ont pu remarquer que la description de la figurine L. 189, annexée pour elles au précédent numéro, portait le n° 190. C'est une erreur typographique qu'elles auront certainement rectifiée d'elles-mêmes.)

CHAPEAUX, LINGERIE, DÉTAILS DE MODES

(G. N° 961-964-974)

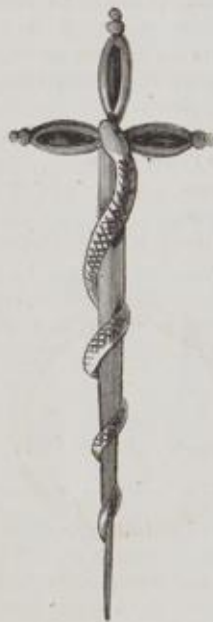
4. Broche d'or à jours, pouvant servir à fixer le milieu d'un nœud alsacien pour coiffure. — Ce modèle, ainsi que ceux que nous donnons sous les n° 2, 3, 5, 6, 9, 10, 11, 12 et 14, sort de la maison Agnellet frères (rue Richelieu, 73).

2. Coulant d'or à jours, dans lequel on



2. COULANT D'OR.

blable entoure la calotte, dont un groupe de coques de ruban caroubier orne le côté. Le devant est recouvert par un bandeau de plumes aux teintes variées, d'où s'échappe une aigrette violette. — Modèle de



5. ÉPÉE DE JAIS ET OR.

M^{mes} Brunhes et Hunt (rue Meyerbeer, 4).

5. Épée de jais et d'or, autour de laquelle s'enroule un serpent d'argent. Cet objet peut trouver place dans la garniture d'un chapeau de feutre, genre cavalier.

6. Flèche d'or émaillé, servant à retenir une mantille espagnole dans les cheveux.

7. Bonnet d'intérieur. Fond mou et légèrement drapé, en gaze orientale de couleurs très-vives, avec volant de dentelle bretonne tout autour; le pied du volant est dissimulé sous une torsade de mousseline de l'Inde; cette dernière forme, sur le devant, un nœud à pans de dentelle bretonne plissée.

8. Berthe-plastron. Ce modèle est en guipure et se prolonge derrière,



1. BROCHE D'OR A JOURS.

3. Coulant d'or, avec plaque à jours, pour draperie et flot de satin noir ou de couleur foncée.

4. Toque de velours loutre. — Une double draperie de velours sem-



4. TOQUE DE VELOURS LOUTRE.



7. BONNET D'INTERIEUR.

14. Coulant d'or, à plaque pleine, pour draperie de gaze ou de tulle destinée à une coiffure ou à un chapeau.

où il n'a que la largeur de l'épaulette. Un nœud de satin bleu orne le côté du plastron.

9. Épingle d'or, avec abeille diamantée de plusieurs tons. Ce modèle fait un très-joli effet au milieu d'un nœud de mousseline de l'Inde.



3. COULANT D'OR.

10. Léopard diamanté, servant à dissimuler le pied d'un bouquet dans la garniture d'un chapeau.

11. Agrafe d'or émaillé, en forme de lyre, servant à retenir un flot de petits rubans.



6. FLÈCHE D'OR.

12. Anneau d'or tordu, destiné à enserrer les bouts d'une écharpe pour chapeau de fillette.

13. Chapeau de feutre noir, forme cabriolet. — La passe est doublée de satin noir et la calotte entourée d'une draperie de même étoffe. Le côté gauche du chapeau porte un groupe de plumes noires qui se rabattent sur la calotte. Roses rouges sous le bavolet et brides de satin noir. — Modèle de M^{mes} Brunhes et Hunt.

ECHOS MONDAINS

Les éventails en faveur pour le théâtre et le bal sont maintenant de véritables nécessaires de toilette, très-curieux et très-ingénieux. L'un des montants contient un flacon, — ce flacon qui tenait un si grand rôle dans la parure de nos mères, et qu'elles portaient au doigt à l'aide d'une bague à chaîne. Dans



9. ABEILLE D'OR ÉPINGLÉ.

l'autre montant de l'éventail se trouve un petit miroir, qui vient remplacer la glace de poche, en écaille ou en or et à chiffre en diamant, si fort à la mode depuis quelques années. Enfin, le manche se termine par une boîte à poudre de riz microscopique, garnie de sa houlette. C'est tout un arsenal de toilette que les femmes ont là en main sous la forme d'un éventail.

— Les mardis de la Comédie-Française, dont nous enregistrons la reprise, vont permettre à cet



11. LYRE D'OR.

éventail, revu et considérablement augmenté, de se produire. Les réceptions de la maison de Molière promettent de nous dédommager un peu de l'accalmie mondaine où nous sommes.

Rien de charmant comme ces représentations-réceptions; chaque loge a ses invités, qui se renouvellent toutes les semaines et varient l'aspect de la salle. La causerie, alimentée encore par le va-et-vient des couloirs, y prend un mouvement plein d'intérêt, une variété spéciale, et l'on s'explique alors parfaitement que les Italiens, le peuple causeur par excellence, donnent leurs *raouts* devant la rampe.

— Sur le journal quotidien des menus événements du jour, nous relevons la célébration du mariage de M^{lle} Marie de Caraman, sœur du duc, avec le comte Maurice de Pange. La cérémonie a eu lieu dans la chapelle de la nonciature. Il devient de plus en plus de mode, dans ce qu'on est convenu d'appeler le beau monde, de se



8. BERTHE-PLASTRON EN GUIPURE.

marier à la nonciature, et le nonce sera forcé bientôt de faire construire une chapelle spéciale, car celle qui sert actuellement n'est guère qu'un oratoire où peuvent seulement tenir les mariés et leurs témoins.

M^{lle} de Caraman portait une robe de damas, de style Louis XV, tout à fait en har-



10. LÉZARD DIAMANTÉ.

monie avec sa tournure aristocratique. Un voile de point d'Angleterre complétait la toilette. Aux oreilles, deux grosses perles fines.

— On serait tenté de croire, si l'on ne savait pertinemment le contraire, que l'Exposition a fini par épuiser toute la vitalité mondaine de Paris, car l'hiver s'y annonce encore moins animé que l'an dernier à pareille époque.

Les stations de la Méditerranée



12. ANNEAU D'OR.

font déjà prime auprès du beau monde. A Nice, sont arrivés ou vont venir le prince Gortschakoff, le comte et la comtesse Ignatieff, le vicomte et la vicomtesse de Bernis, le vicomte et la vicomtesse Vigier, M. et M^{lle} d'Auzac, le baron et la baronne de Léonino, et bien d'autres hôtes de distinction. L'Algérie voit l'Europe arriver à flot pour passer l'hiver sous son ciel tempéré, et compte parmi les stations les plus appréciées. Le comte et la comtesse Branicki vont à Madère, où se rendent également une foule de Russes et d'Anglais de distinction.

Devant cette émigration générale, on se demande ce qui restera, du monde aristocratique, dans la capitale. A force d'avoir été, cette année, une ville d'été, voilà que Paris cesse, pour le moment et en apparence, d'être une ville d'hiver.

L. S.



13. CHAPEAU DE FEUTRE NOIR, FORME CABRIOLET.



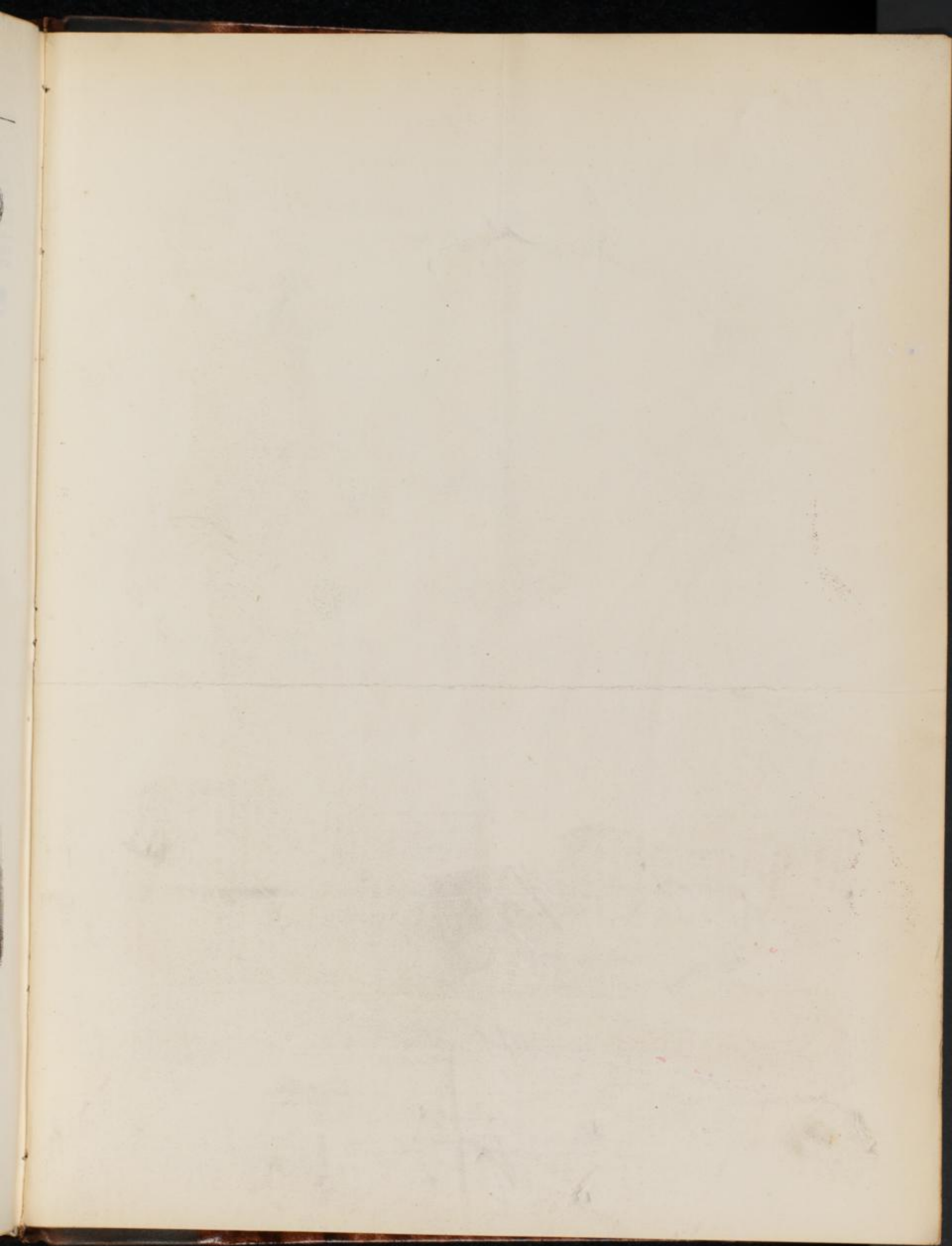
14. COQUANT D'OR.

PLANCHE G. N° 977. — DESCRIPTION, PAGE 555.



TOILETTES DE RÉCEPTION ET VISITE — DESSIN DE M. H. JANET

Modèles de M^{me} POINTE (156, rue Montmartre). — Prix des patrons échantillonnés : 1^{re} fig., 8 fr.; — 2^e fig., 6 francs.





Alphonse

LN 131

Imp. de Coligny Paris

Art. Goubaud & fils Éditeurs



1564^F

Jules Davray

A. Leroy imp. r. des Math. 66.

E. Goussier

Ad. Goussier & Fils Ed. Paris.

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue du Quatre-Septembre N° 3.

Modèles des Magasins de La Paix, rue du Quatre-Septembre - Couture Régente de Trépan
de M^{mes} De VERTUS Sœurs, r. Anvers, 12 - Parfumerie Anglaise de Schlimberger & Cerckel, r. Bergère, 26.

Entered at Sutorer's Hall

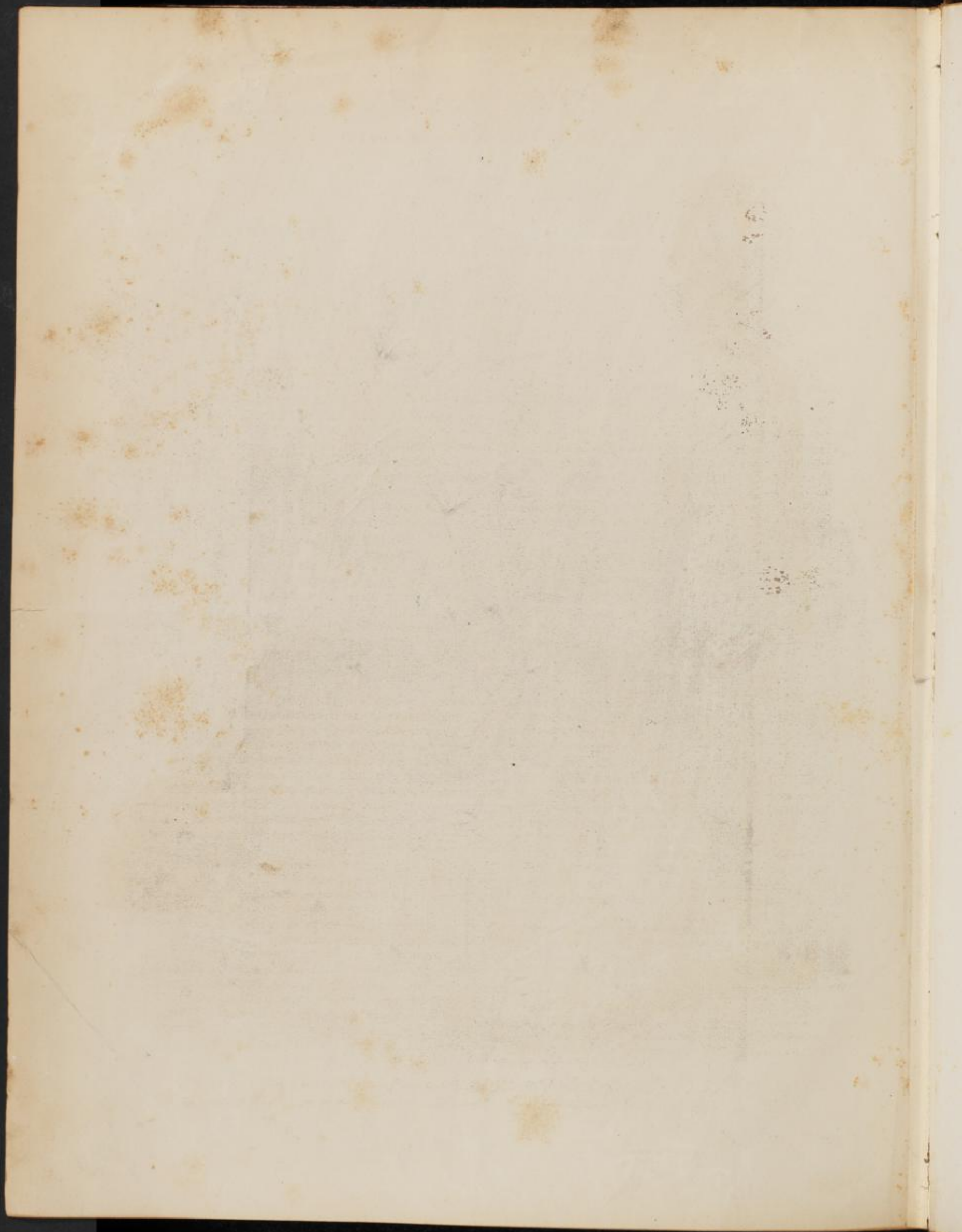


PLANCHE G, N° 941. — DESCRIPTION, PAGE 555.



TOILETTES DE VISITE — DESSIN DE M. H. JANET

Modèles de M^{me} BRÉANT-CASTEL (rue du Quatre-Septembre, 19). — Prix des patrons épinglés : 1^{er} fig., 8 fr.; — 2^e fig., 7 francs.

LE CONTRAT BRULÉ

(HISTOIRE PARISIENNE. — FIN.)

V

Un homme de haute taille, encore vert, malgré ses cinquante ans, la figure hautaine, mais sur le front, dans les yeux, le long des joues, tous les signes d'une existence orageuse.

Tel était le marquis Hector de Blanzay.

En entrant dans le cabinet, il fit de la main un petit salut protecteur au jeune avocat.

Après s'être incliné légèrement, Ernest lui tendit un fauteuil.

— Eh ! mon cher Beauchêne, dit le gentilhomme en se laissant tomber sur son siège, que se passe-t-il donc ? Notre affaire n'avance pas. Où en est votre *Mémoire* ?

— Monsieur le marquis, j'ai justement passé la nuit à l'écrire.

— Allons, c'est fort bien, cela. La chose presse. Vous savez que nous mettons maintenant tous nos fers au feu ? Nous plaidons à outrance !

— Monsieur le marquis, j'ai appris hier, en effet, que Marguerite Duchemin ne voulait prêter l'oreille à aucune parole de conciliation.

— C'est précisément pour cela qu'il faut se montrer sans pitié. L'intrigante me le payera.

En entendant cette menace, Ernest Beauchêne était devenu tout pâle.

— Pardon, monsieur le marquis, reprit-il, j'ai un mot à vous dire à ce sujet.

— Eh ! parlez, mon ami ; je vous écoute.

— Vous voulez bien me continuer la confiance dont vous aviez investi mon père ?

— Sans aucun doute.

— Évidemment si je suis votre avocat, c'est pour vous conseiller dans la gestion de vos intérêts ?

— Eh bien ?

— Eh bien ! monsieur le marquis, cette nuit même, en rédigeant le *Mémoire* contre Marguerite Duchemin, j'ai dû, pour comprendre le procès dans ses moindres détails, m'entourer de tous les documents qui peuvent s'y rapporter. Or, en fouillant dans un coffret de mon père, coffret qui n'avait pas été ouvert depuis sa mort, j'ai mis la main sur une pièce assurément fort inattendue.

— Bon ! je vois ce que c'est ! vous voulez parler d'un prétendu contrat fait à Estella, un chiffon sans valeur ?

— Un chiffon sans valeur, monsieur le marquis, parce que les signatures qui le sanctionnaient ont été brûlées par le feu de la guerre civile, peut-être, mais plein de force pour un homme de cœur.

Ce fut au tour du marquis de devenir pâle.

— Qu'est-ce à dire ? s'écria-t-il avec un certain emportement. Penseriez-vous donc, monsieur, que ce contrat fût un acte sérieux ?

— Monsieur le marquis, quand même un examen un peu grave ne me donnerait pas cette conviction, j'ai un autre motif de le croire tel.

— Eh ! quelle preuve donc, s'il vous plaît, avez-vous ?

— Monsieur le marquis, je parle d'une lettre posthume qui m'est adressée par Nicolas Beauchêne, mon père.

Et pour que le marquis ne pût pas prétexter cause de doute, Ernest se mit à lire à haute voix le passage de l'épître qui concernait le voyage à Estella.

Aux premières lignes, le marquis de Blanzay s'était levé de son fauteuil.

— Mais, monsieur, s'écria le vieillard d'une voix étranglée tout à fait par la colère et la stupeur, ce contrat que j'ai autrefois re-

mis entre les mains de votre père ne peut être aujourd'hui une arme au service de mes ennemis !

— Non, sans doute, monsieur le marquis. Aussi je viens vous offrir le moyen de n'être pas blessé par cette arme-là.

— Que voulez-vous donc dire ?

— Je désirerais vous voir transiger avec Marguerite Duchemin dans les termes convenables pour tout le monde.

— Eh ! monsieur, cette femme est intraitable ! je lui fais offrir 300 000 francs de dédommagements, et elle n'accepte pas, vous le savez bien.

— Monsieur le marquis, si mes renseignements sont exacts, elle ne veut pas faire de cette question uniquement une affaire d'argent. Que le mariage ne soit pas ratifié, soit ! elle y consent ; seulement, elle exige que vous reconnaissez sa fille, qui est, dit-elle, aussi la vôtre.

— La reconnaître ? Jamais ! s'écria le marquis de Blanzay en bondissant d'indignation.

Il reprenait sa canne et ses gants, afin de se disposer à sortir.

En même temps, d'un ton mêlé d'ironie et de colère, il ajoutait :

— Maître Beauchêne, rendez-moi votre dossier et mes pièces ; je confierai mes intérêts à un autre avocat plus convaincu de la bonté de mon droit.

— Monsieur le marquis, je vois bien que vous ne connaissez pas les usages du barreau.

— Quels usages ?

— Sachez bien qu'aucun de mes confrères, célèbres ou obscurs, ne se chargera de votre affaire, sur mon refus de la plaider. Si quelqu'un le faisait, ce ne serait qu'après m'avoir consulté, et dès lors, j'aurais le devoir de lui dire : « Prenez garde ! on vous engage dans une aventure des plus graves : le contrat d'Estella est sérieux. »

Pour le coup, le marquis de Blanzay n'y tint pas, il revint tout à coup se placer près du fauteuil.

— Maître Beauchêne, je suis homme à soutenir deux guerres à la fois.

— Comme vous voudrez, monsieur le marquis.

— C'est pour vous prévenir que j'ai aussi un titre entre les mains, moi.

— Je le savais, monsieur le marquis.

— Votre père est mort en me devant une grosse somme exigible à l'instant même.

— Monsieur le marquis, c'est un total de 300 000 francs, plus les intérêts ; je n'ignore aucune de ces particularités.

— C'est-à-dire, en défalquant quelques à comptes reçus, des frais de gestion et de conseils, que la somme s'élève à 600 000 francs que vous aurez à payer dans une heure, si je le veux.

Ernest Beauchêne était devenu muet.

Quant au marquis, il adoucit un peu le ton de son langage, et tout en souriant d'une manière étrange :

— Que le contrat soit détruit et effacé de votre mémoire, qu'on n'en parle plus, et j'anéantis la moitié de la dette, formée des intérêts. Bien mieux, je donne cinq ans pour payer ce qui reste.

— Monsieur le marquis, je n'ai pas de fortune, mais je ne puis accepter ; le contrat est aussi bien à Marguerite Duchemin qu'à vous : je ne puis le détruire qu'avec son assentiment.

M. de Blanzay perdit tout son sang-froid. Ces allures chevaleresques ne s'accordaient plus avec sa pensée.

— Monsieur Beauchêne, s'écria-t-il, puisque vous le voulez, c'est la guerre ! Il en arrivera ce qu'il pourra. Ou dans une heure le contrat sera anéanti, ou vous serez tenu d'avoir à restituer 600 000 francs.

Il ajouta :

— Faute de paiement, je ferai passer votre père pour un dépositaire infidèle.

En parlant ainsi, il gagna la porte et sortit.

— Je suis un homme perdu! — s'écria Ernest; — mais il m'était impossible d'agir autrement sans cesser d'être un honnête homme.

La tête dans les mains, le front penché sur son bureau, le jeune avocat sentait sa raison s'évanouir.

— Je deviendrai fou, pensait-il.

Victorine entra.

— Mon cher maître, dit-elle, voici une lettre pressée.

Ernest Beauchêne rompit le cachet, et ses yeux s'arrêtèrent sur ce qui suit :

« Monsieur,

» Sur le conseil de M^r Des Varennes, mon avocat, je m'arrête
» enfin à un arrangement qui m'a été proposé il y a quinze jours
» par M. le marquis de Blanzay, votre client. Ne voulant pas que
» ma fille puisse être atteinte par les détails qui pourraient être
» énoncés à propos de cette affaire, je consens à me désister de
» l'action intentée par moi, pourvu que la somme de 300 000
» francs, qui deviendra la dot de mon enfant, me soit remise au-
» jourd'hui même.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes compliments.

» Marguerite DUCHEMIN. »

A cette lecture, une sorte d'éblouissement passa sur les yeux du jeune avocat.

— Allons, dit-il sur le ton du désespoir, le dépôt est maintenant réclamé par deux voix. O mon père, je ne te reproche rien! si la vie est un combat, je lutterai. Mais dans quelle position cruelle suis-je placé!

Il se promenait de long en large, agité, les yeux tout en larmes, les cheveux hérissés, le front brûlant, ayant la fièvre dans les veines.

— Six cent mille francs à rembourser aujourd'hui ou la mémoire de Nicolas Beauchêne est déshonorée! J'ai beau tourner et retourner cette situation sous toutes ses faces, j'y vois une impasse d'où l'homme le plus intrépide ne saurait sortir. Le marquis de Blanzay me dit : « Anéantissez le contrat et je ne demande plus » que la somme due. » — Mais la voix de la conscience me crie : « Refuse. » D'un autre côté, la partie adverse intervient : « Si vous » voulez que je me retire, présentez-moi trois cent mille francs, » mais sans délai. » Impossibilité partout. N'est-ce pas à en mourir? Et Mathilde! quelle va être son attitude en présence du fils d'un homme qui a usé sans réserve d'un dépôt? Tous mes rêves dorés se sont envolés, Mathilde ne m'aimera plus! Comment pourrais-je d'ailleurs penser encore à elle, puisque me voilà deux fois ruiné, endetté de six cent mille francs et ne portant plus qu'un nom entaché d'une tare?

Eperdu de douleur, il courait alors à une petite boîte d'acajou, boîte à pistolets dont il se servait quand il allait s'essayer au tir de Gastine-Renette.

— Tout bien examiné, murmurait-il, je ne vois plus que ce dernier expédient : — Mourir.

Il cherchait déjà d'une main tremblante l'arme dont il se servirait pour se casser la tête.

En ce moment, la porte s'ouvrit de nouveau.

Mathilde venait d'entrer.

Et se jetant dans les bras d'Ernest.

— Victorine m'a fait prévenir, dit-elle; ainsi j'entre sans me faire annoncer. Qu'y a-t-il? Pourquoi ces traits défaits? Ernest! Vous avez des ennuis que je ne connais pas! Il se passe quelque chose de sinistre chez vous. Voyons, parlez-moi!

Dans une causerie précipitée, entrecoupée de larmes et de sanglots, le jeune avocat raconta alors les diverses scènes de ce drame auquel il se trouvait mêlé à son insu, par le jeu d'une fatalité impitoyable.

— Je pleure, Mathilde, dit-il, et je pleure devant vous. Ah! je n'ai pas honte de ces larmes! C'est de rage, d'impuissance et de douleur que je suis brisé. Vous voyez qu'il n'y a pas d'issue à toute cette cruelle histoire.

Au moment où il achevait ces mots, la jeune femme jeta par hasard les yeux sur la boîte d'acajou; — elle entrevit le pistolet dérangé de place.

Plus vive qu'une couleuvre, elle prit sur le bureau le contrat d'Estella et le jetant au feu :

— Voilà, dit-elle, comment je dénoue la question. Au feu, le contrat! Ce document détruit, Marguerite Duchemin et le marquis n'ont plus que vous pour juge et pour conciliateur. Maintenant, pour tout finir, il ne s'agit plus que de donner trois cent mille francs à l'un et trois cent mille francs à l'autre. Eh bien! Ernest, la chose va être bien plus facile que vous ne croyez.

L'avocat, frappé d'immobilité, la regardait faire.

— Une plume! une plume! dit-elle.

Elle s'empara alors du premier lambeau de papier qui lui tomba sous la main, et écrivit avec un sang-froid de Romaine la formule du billet que voici :

A vue, sur ma seule signature, le caissier de la maison Rothschild remettra au porteur la somme de six cent mille francs, à prendre sur mon compte.

Paris, le 30 septembre 1855.

Mathilde DUTHIL.

— Que faites-vous là, Mathilde? s'écria Ernest Beauchêne tout tremblant. Mais vous vous ruinez pour moi!

— Je vous sauve, dit-elle en tournant légèrement les yeux du côté de la boîte aux pistolets.

Puis prenant un air enjoué :

— Je ne porte pas la robe d'avocat, dit-elle, et cependant je m'entends en affaires. Ne trouvez-vous pas que le procès soit bien terminé?

Elle tendit la main au jeune homme, la même main qui venait d'écrire le billet au caissier de la maison Rothschild.

Ernest Beauchêne, suffoqué par les larmes, n'avait plus la force de parler.

— Mais, Mathilde, reprit-il, comment voulez-vous que je m'acquitte jamais envers vous?

— Ah! ce sera encore une chose facile, répondit-elle. Dans trois mois, nous serons mariés. Vous travaillerez; je serai économe, et, sous quelques années, il ne sera plus question de tout ce qui vient de se passer.

Trois heures après cette scène, les six cent mille francs, payés par la caisse du riche banquier israélite, avaient été partagés entre Marguerite Duchemin et le marquis; il n'y avait plus de procès.

Au commencement du mois de novembre suivant, Ernest Beauchêne épousait la jolie veuve à l'église Saint-Roch. — Il est aujourd'hui, sous un autre nom que celui qui figure dans ce récit, un des avocats les plus renommés du jenne barreau de Paris.

Philibert AUDEBRAND.

LES PAROLES D'OR

Commencez par unir les esprits, si vous voulez rapprocher les cœurs.

LÉON GAMBETTA.

Un jour, à une sottise question, Franklin répondit par ces mots : « A quoi sert un enfant? Il sert à devenir un homme; » mais l'indispensable condition pour qu'un enfant arrive à devenir un homme, c'est qu'on ne tue pas l'homme dans l'enfant.

LOUIS BLANC.

L'ONCLE CROQUEMITAINE

(SIMPLE RÉCIT)

Ce n'est point d'un nid charmant, caché sous la feuillée, qu'il doit être ici question, mais du nid d'un corbeau, de ce type du grand corbeau, excessivement rare en France, et qui n'abrite sa couvée que dans les anfractuosités de rocs inaccessibles, surplombant des gouffres insondables.

Parmi les jours marquants de son heureuse enfance, Prosper Vialon évoquait souvent la conquête hasardeuse de l'un de ces nids. Laissons-lui la parole.

Pendant mon enfance, nous raconta-t-il un jour, ma mère m'envoyait passer une partie de mon temps, le printemps et l'été notamment, au bourg de Ferrières. C'est que les beaux jours me rendaient presque toujours un peu plus insubordonné que d'habitude... et alors cette pauvre mère, l'idéal de la bonté parmi les plus tendres des mères, disait invariablement à Jacques Charron, notre jardinier :

— Conduis M. Prosper à l'oncle abbé.

Ce bourg de Ferrières, bien que n'ayant rien de très-remarquable, ne manque cependant pas d'un certain cachet. D'abord son château, très-habitable encore, passe pour avoir appartenu au chevalier *sans peur et sans reproche*, et l'auteur du *Contrat social* a, dit-on, été aussi son hôte. Sous ces deux considérants, ce vieux bourg est si pittoresquement posé, au milieu de prairies luxuriantes, sillonnées par un torrent superbe, qu'il vaut vraiment la peine que les touristes gravissent les altitudes où il résiste aux assauts des siècles.

La population de Ferrières est d'environ deux mille âmes; elle est agrestement campée dans un bas-fond qu'entourent de toutes parts de très-hautes montagnes. Des jardins plantureux, des terres chenevières, aboutissent, pour ainsi dire, à des forêts de vieux sapins ou n'en sont séparés que par des bois de chênes et de hêtres. Sous les ombrages de ces anciens du monde végétal, des dolmens attestent que les druides y ont accompli leurs sanglants mystères.

L'oncle abbé vivait à Ferrières, berceau de sa famille, en prince de l'Église, au milieu d'un troupeau qui pourtant n'était pas le sien. Né pour un prieuré, il n'avait jamais appartenu à sa paroisse que comme paroissien. Seulement, à l'église, il avait sa chapelle, et sa messe, qu'il disait à huit heures, avait un très-nombreux auditoire, surtout lorsqu'il était certain qu'elle serait suivie d'une instruction chrétienne. L'oncle abbé était éloquent et persuasif, et sur la charité il prêchait d'exemple.

M. de Maisonneuve, cet oncle abbé, était un petit homme grassouillet, au visage rosé, aux cheveux noirs, aux sourcils blonds, à l'œil bleu. Son petit nez en l'air était narquois, et sa bouche, aux lèvres rouges, était fine et moqueuse.

Quelque peu emporté, mais aucunement méchant, le cher oncle abbé accédait tellement à toutes mes fantaisies, que chaque retour à Ferrières était un vrai plaisir pour moi.

J'avais une dizaine d'années, et je n'avais point attendu cet âge pour me livrer à l'école buissonnière. Pour cela, je m'étais adjoint un certain Marichon Breliti, fils d'un métayer de mon oncle. Au mois de juin, Marichon et moi, nous ne laissons pas un nid dans notre voisinage, et ces nids enlevés n'étaient pas exclusivement des nids de petits oiseaux... Bientôt les geais et les pies avaient eu leur tour. Les nids de ces dernières, toujours édifiés au sommet des peupliers ou des sapins, nous avaient si bien aguerris avec les ascensions, qu'un jour nous décidâmes de tenter une aventure contre les corbeaux du rocher Saint-Vincent.

En sortant de Ferrières, du côté du nord, on suit une vallée onagée par le Sichon, petite rivière limpide, aux bords charmants.

Au bout de quelques instants on est dans le bois de Pyrensises. La vallée est alors bordée de chênes séculaires et de hêtres géants.

A la sortie du bois, la vallée continue, mais moins encaissée, et, s'élargissant, elle aboutit au rocher Saint-Vincent, qui semble la clore à cette extrémité. Ce rocher, à pic sur la vallée, est énorme. Il a deux cents mètres d'élévation, et c'est à cinquante pieds environ du sommet que les corbeaux placent leur nid.

C'est là que Marichon Breliti et moi nous avions affaire. Mais comme il était utile de savoir à peu près où en étaient les jeunes corbeaux, qui viennent en juin, et qu'il nous fallait près de deux heures pour aller au rocher Saint-Vincent et revenir du rocher Saint-Vincent à Ferrières, nous profitâmes d'une promenade à cheval que l'oncle abbé, qui était passionné pour cet exercice, fit à Chatelmontagne, pour réaliser notre escapade.

Vers onze heures du matin nous arrivâmes au rocher.

Là, en face de ce géant de granit, tapis dans les touffes d'aunes qui bordent le Sichon, nous attendîmes.

Nous étions déjà trop versés dans l'art de ces sortes de chasses pour ne pas reconnaître, au bout de quelques instants d'observation, l'âge des mineurs que nous voulions enlever.

Si rien ne débordait du bec des parents, revenant de chercher la pâture pour la nichée, les enfants étaient trop jeunes, et il fallait attendre.

Nous étions là à peine depuis quelques minutes, lorsque Marichon, qui guettait plus attentivement que moi, s'élança tout à coup de la touffe en me criant joyeusement :

— J'avise les grolles, *avoque* la becquée ! Allons-nous-en, pour être rentrés avant M. l'abbé.

En effet, les corbeaux, un instant effarouchés en nous voyant surgir brusquement du fourré, tournoyèrent dans leur vol au lieu d'aller droit au nid, et je pus voir, avec mes yeux de douze ans, des reptiles qui pendaient à leur bec : couleuvres ou vipères, vipères plutôt, car ces contrées en fourmillent.

Au moment où nous arrivions à Ferrières par le jardin, le portail s'ouvrait : l'oncle abbé entra à cheval dans la cour, et sa première question au valet qui venait l'aider à descendre fut celle-ci :

— Mon neveu est-il à la maison ?

Sollicitude touchante, mais qui me donna fort à réfléchir sur les difficultés que nous aurions, Marichon et moi, pour mener à bonne fin notre entreprise. Je dis Marichon et moi, bien que cela regardât plus particulièrement Marichon, car, à chaque incartade faite par moi, c'est à lui que l'oncle abbé tirait les oreilles.

L'excellent homme avait vécu au temps des derniers menins !

Depuis huit jours déjà nous travaillions sans relâche à la fabrication d'une échelle de corde.

Un matin l'échelle se trouva prête ; elle avait soixante échelons. De plus, il nous fallait une autre longue et forte corde pour entourer le rocher à son faite ; c'était à cette corde que devait être attachée notre échelle.

Les cordeaux de lessive durent encore fournir ce dernier contingent.

Après ce dernier emprunt, il en resta juste de quoi étendre deux mouchoirs de poche à l'oncle abbé ; mais notre besogne était parfaite, et, sans nous inquiéter des explications qui pouvaient avoir lieu, un jour ou l'autre, à l'endroit des cordeaux, nous cachâmes le tout dans un fenil, attendant que l'oncle abbé, par une absence un peu longue, nous fournît l'occasion d'une grande sortie.

Ceci eut lieu un mardi. L'oncle abbé partit après sa messe pour aller dîner chez un autre abbé, châtelain du voisinage. Le dîner avait lieu, comme chez mon oncle, à une heure après midi.

Il était dix heures lorsque l'oncle abbé partit.

Pendant que je servais la messe de mon oncle, Marichon avait tout préparé et porté les deux paquets de corde à la sortie du

jardin, lequel aboutit à la vallée du bois de Pyrensis. Il devait m'attendre là, de sorte qu'après le départ de l'oncle abbé je n'eusse qu'à lever le pied.

Les paquets étaient lourds pour nos âges, et, de plus, nous marchions sous bois, de peur d'être rencontrés par quelqu'un étant assez autorisé pour nous faire doubler nos voies et rentrer à la maison. Nous étions bien las en arrivant au sommet du rocher Saint-Vincent.

Il était bien entendu que ce serait Marichon Breliti qui tenterait la périlleuse aventure; moi je devais surveiller et maintenir, au sommet du rocher, le cordage auquel l'échelle allait être attachée.

Ce rocher est la croupe d'une longue montagne, et, en venant par la montagne, on en aborde le faite presque de plain-pied.

Sur ce faite, dans un passé bien lointain, avait été bâtie une chapelle dont les murs sont encore debout. Ce fut autour de ces murs que nous enroulâmes le cordeau de lessive dérobé à la buanderie de l'oncle abbé. Du côté de la vallée, nous attachâmes solidement l'échelle de corde, et Marichon s'aventura résolument dans cet abîme.

Lorsque je vis mon petit camarade suspendu dans l'espace, mon cœur se serra... Je lui criai :

— Remonte! remonte!

Il ne le voulut pas; et mon œil, effaré par le vertige, ne quitta plus Marichon, plongeant en même temps dans ce vide immense, dans lequel je voyais Marichon suspendu à six cents pieds du sol...

Un instant, je crus qu'il était perdu!

Embarrassé par des ronces, il avait fait un effort pour s'en dégager, et, dans cet effort, il avait tourné sur lui-même et se trouvait ainsi adossé au rocher au lieu de lui faire face; je lui criai encore : Reviens! reviens!...

Mais au lieu de répondre, avec l'adresse d'un écureuil ou celle d'un chat, Marichon se retrouva dans sa première position et se remit à descendre...

Alors je vis deux choses dont le souvenir me fait encore battre le cœur : Marichon Breliti qui venait de placer dans sa chemise deux jeunes corbeaux, et un cavalier arrivant à toute bride dans la vallée. Mon petit camarade avait fort affaire à se défendre contre le père et la mère des captifs.

Ces grands volatiles, furieux de l'enlèvement de leurs petits, chargeaient le ravisseur à outrance, le fouettant de leurs ailes, lacérant son visage et ses mains à coups de bec. A chaque instant je redoutais pour mon petit ami une chute effroyable, et pourtant mon regard, malgré moi, se détachait parfois de ce camarade si dévoué, pour suivre, avec anxiété, le cavalier qui s'avançait à toute vitesse vers le rocher.

Dans ce cavalier, je reconnus l'oncle abbé...

Arrivé à une certaine distance, il ralentit l'allure de son cheval; puis il l'arrêta, sans doute pour ne point m'effrayer, car, de l'endroit où il était, je lui apparaissais aussi suspendu dans le vide.

Ce retour imprévu de l'oncle abbé ne me fut expliqué que plus tard...

Nous avions été suivis, à notre insu, depuis notre sortie de Ferrières. Un valet nous guettait, et, nous ayant vus partir avec tous nos engins de siège dans la direction du grand rocher, il était allé, tout courant, avertir l'oncle abbé.

Cependant Marichon avait atteint le faite du rocher!... Mais point de *Te Deum* pour célébrer la conquête de nos deux oiseaux, pourtant désirés ardemment depuis bien longtemps!...

Rien n'est complet, hélas! en ce monde; à tout il manque quelque chose!...

Et les père et mère des petits grolles nous tourmentaient encore, nous harcelant de l'aile et du bec, et nous restions là, indécis, inquiets sur l'issue de notre expédition, lorsque, sur l'élévation se terminant par la crête du roc, nous vîmes surgir

M. de Maisonneuve armé d'une houssine et nous faisant des gestes menaçants.

Marichon, mon bon petit camarade, fut, malgré mes supplications et mes ferventes promesses, fustigé de la belle manière, tandis qu'à moi, le vrai coupable, mon oncle ne me dit rien. Il avait corrigé mon menin!...

Mais, arrivés à Ferrières, et ce qu'il n'avait jamais fait, il me donna une version latine à faire pour le soir même. Ah! ce n'est pas là que se borna sa sévérité!... Afin que je pusse le suivre dans ses promenades, il m'acheta un âne. Ses rigueurs allèrent jusqu'à exiger que je lui servisse sa messe tous les matins. Enfin, il ne me perdait plus de vue un seul instant... Sa surveillance était si étroite, qu'à partir de ce voyage je fus bien moins insubordonné avec mon précepteur, tant je craignais que ma mère ne dit à Jacques Charron :

— Mène M. Prosper chez l'oncle abbé...

L'oncle abbé, depuis la conquête des grands corbeaux, était devenu l'oncle *Croquemitaine*.

J.-J. DES MARTELS.

THÉÂTRES

ODÉON. — Une comédie qui vit par des caractères vrais et bien traités, par une dépense réelle d'esprit, par un adroit mélange du sentiment et de la satire, par un style sobre et convenant aux rapides exigences de la scène, cela certes ne se voit pas tous les jours, même à l'Odéon! *Monsieur Chéribois*, le héros de la comédie en trois actes de M. Louis Davyl, nous a valu cette heureuse surprise. Et pourtant c'est un égoïste, mais un égoïste créé tout exprès pour montrer à quel degré de cruauté inconsciente, de dégradation cachée, de parfaite immoralité l'homme peut être amené par ce seul vice : l'amour exagéré du *moi*.

Reconnaissons tout de suite qu'il serait difficile d'imaginer un *moi* plus haïssable que « ce bon M. Chéribois », type effrayant de bourgeoise placidité, rendu avec autant de vérité que de mesure par M. Georges Richard. M^{me} Marie Laurent, MM. Porel et François ont également contribué au succès de cette œuvre qui fait honneur au talent de M. Davyl.

VAUDEVILLE. — Un caractère aussi, le *Montjoye* de M. Octave Feuillet, et un égoïste encore, mais doublé d'un ambitieux! Deux travers en une seule personne! Il est vrai que ce singulier personnage a toute l'étoffe voulue pour faire un drôle : il méprise l'humanité, marche à son but par tous les chemins, traite de faiblesses et de préjugés toutes les délicatesses de l'âme, n'a pour loi que le code et de foi qu'en son épée; un bandit en d'autres temps, un tripoteur d'affaires en celui-ci, voilà l'être odieux qu'a su peindre en traits énergiques M. Octave Feuillet, qui n'est pas coutumier du fait.

Lafont avait créé ce type avec une autorité magistrale; M. Adolphe Dupuis, qui fut une des gloires du Gymnase et que la Russie accaparait depuis une quinzaine d'années, l'a repris avec non moins de succès. Autour de lui gravitent, en même temps que la touchante M^{lle} Bartet, MM. Dieudonné, Delannoy, Pierre Berton et Parade, lesquels auront bien du malheur s'ils ne conduisent pas l'ouvrage de M. Feuillet à sa centième représentation.

VARIÉTÉS. — Ici l'on rit! Et il ferait beau voir qu'on ne rit pas dans une revue en dix-sept tableaux, de MM. Ernest Blum et Raoul Toché, avec M. Lassouche pour compère, M^{me} Céline Chaumont (le charme en personne) pour étoile, MM. Baron, Léonce, Saint-Germain et Daniel Bac pour satellites.

Ah! si quelque chose peut sauver ce genre rabattu qui se présente invariablement chaque année, sous prétexte de revue, c'est bien le franc rire de ces joyeux comédiens qui jouent ici la *Revue*

des Variétés, au Palais-Royal les Provinciales à Paris, de MM. de Najac et Pol Moreau; c'est bien surtout la baguette magique, c'est-à-dire l'art incomparable de cette gentille fée qu'on appelle Céline Chaumont. Conférencière improvisée, elle n'a eu qu'une scène; mais elle a si bien détaillé deux ou trois de ces vieux airs qui rajeunissent le souvenir, et si spirituellement elle a traité la thèse dont l'avaient chargée les auteurs, que toute la salle s'est confondue dans une immense et chaleureuse ovation.

Et voilà pourquoi la *Revue des Variétés* sera vraiment une pièce de revue!

GAITÉ. — Après *Orphée aux enfers*, on ne devait guère s'attendre à voir reparaitre la *Grâce de Dieu*, car il y a loin de M. Offenbach à MM. Dennery et Gustave Lemoine! Le fait ne s'en est pas moins produit.

La Gaité, du reste, a fort bien fait les choses. Chonchon se présente sous les traits aimés de M^{lle} Schneider, en rupture d'opérette; Marie a pris le nom et emprunté le talent de M^{lle} Fechter; les Auvergnats de la pièce ne sont autres que M. Clément Just, M. Montbars et M^{lle} Eugénie Saint-Marc. Quant à ce ridicule Céladon de commandeur qui fait ombre au tableau, il se nomme heureusement Noël Martin.

Ajoutons que, pour obéir à la loi du progrès, le vieux drame s'est enrichi d'un ballet tout à fait féerique. Il est clair qu'en se livrant à cet excès de luxe, la direction de la Gaité a dû se dire: « A la grâce de Dieu! »

Robert HYENSE.

CORRESPONDANCE

— M^{me} R..., A HEILTZ-LE-MAURUPT (MARNE).

Nous ne pouvons rien au retard d'un jour dont vous vous plaignez, car c'est uniquement le fait de la poste. — Pour les gravures de chapeaux ou de toilettes, c'est tout l'un ou tout l'autre.

— M^{me} L..., A ALGER.

Nous vous avons expédié deux figurines (L. n° 190, toilette de mariage, et L. n° 194, toilette de mariée) qui doivent répondre absolument à votre désir. Veuillez nous adresser 1 fr. 50 en timbres-poste.

— M. PAUL FOURBILLOX, A VIENNE (AUTRICHE).

Le fabricant, à qui nous avons remis le modèle brisé, va s'occuper de vous expédier directement ce que vous demandez.

— M^{me} F. W..., A ELBERTELD.

Impossible, à notre grand regret, de donner dans le journal un dessin des objets indiqués.

— M^{me} A. F..., A BERLIN.

La robe de velours grenat (forme manteau de cour) était ainsi disposée: — Gilet de satin vieil or et broderies de perles de jais fin et mastie; tablier de velours grenat légèrement bouillonné et coupé de trois bandes de broderies pareilles. Le reste de la robe tout en velours, de coupe princesse et à très-longue traîne portant, dans le bas, une grosse ruche chicorée vieil or, noir et grenat. Les côtés de la robe, étaient soulevés en panier vers la hanche, et le velours dessinait plusieurs bouffants derrière. Des bandes de broderies de perles ornaient le cou, les manches, et couraient à travers les drapés.

— M^{me} CÉLESTINE D..., A NEVERS.

Il n'y a pas de toilette spéciale à indiquer pour une femme de chambre. Pas d'étoffe voyante, bien entendu, ni de garniture recherchée. Dans tous les cas, un jupon ras terre, plissé à la taille, et un corsage à basques ou froncé, avec ceinture ronde, voilà tout ce qu'il faut. Dans beaucoup de maisons, le bonnet de linge est de rigueur. Le tablier blanc doit être fin et garni de petits plis.

— M^{me} MARIE DE M..., A LAON.

Voici une matinée fort élégante, qui peut même servir de vêtement additionnel, par une soirée un peu froide d'automne. Elle est en cache-

mire de l'Inde pourpre; les deux devants à moitié voilés par une magnifique guipure ancienne, qui tourne dans le bas jusqu'à la couture du dessous de bras. Une collerette de même dentelle, genre fraise, entoure le cou et forme jabot sur le milieu de l'ouverture.

— M^{me} CAROLINA S..., A LILLE.

La dentelle blanche dite « bretonne » est fort à la mode aujourd'hui. Le dessin en est assez mignon et elle se fait remarquer notamment par l'absence de picots sur les bords.

REVUE DES MAGASINS

M^{mes} DE VERTUS Sœurs (12, rue Auber) sont aujourd'hui plus que jamais en mesure de répondre aux exigences de la mode actuelle.

Avec les grandes lignes droites de la robe princesse, ou avec le corsage Louis XV à longue taille, c'est le corset *Anne d'Autriche* qu'il faut choisir. Voulez-vous, au contraire, porter la robe à paniers? Prenez la gentille *ceinture Régente*, qui laisse au corps toute sa souplesse et sa liberté d'action.

Le corset *Anne d'Autriche* allonge sensiblement la taille, et cela sans occasionner la moindre gêne. Il est coupé d'après les principes hygiéniques de la *ceinture Régente*, et présente, en outre, des qualités spéciales. Il n'y a plus de tailles rebelles, grâce à ce ferme mentor merveilleusement fait pour venir à bout de toutes les résistances.

Quant à la *ceinture Régente*, elle demeure le privilège des constitutions délicates, et jouit, pour cette raison, de la protection de très-haute et puissante personne la Faculté de médecine. Toute mère attentive la fera adopter à sa fille.

Pour l'un et l'autre modèle, les mesures à envoyer doivent être prises sur la personne habillée.

SPÉCIALITÉS

La peau ne présente pas, chez tout le monde, le même caractère: chez les uns, elle semble prédisposée à la sécheresse, à l'exfoliation; chez les autres elle paraît plus poreuse, plus grasse. C'est à l'intention des premiers qu'a dû être formulée cette pensée d'un docteur célèbre: « La peau de l'homme aime l'huile. » On peut s'en rapporter au docteur Alibert, l'auteur de cet aphorisme; c'était un savant doublé d'un homme d'esprit.

Les crèmes froides en général, et la crème *Simon* en particulier, répondent à cette prescription. Il faut s'en enduire le visage, le cou et les bras, le soir en se couchant; la peau en bénéficie pendant la nuit, et l'on se réveille le matin avec un teint de lis et de rose.

Un nuage de *poudre Figaro* vient ensuite donner le velouté désirable et vous rendre vos vingt ans... si toutefois vous ne les avez plus!

C'est à Lyon, chez M. SIMON (rue de Lyon, 83), et à Paris, rue de Provence, 36, que se fait la vente en gros de ces deux excellents produits.

M. d'A.

LA MODE EN RELIEF

Sous ce titre: *La Mode en relief*, nous avons créé une publication qui réalise le difficile problème de présenter une toilette *sous toutes ses faces à la fois*. C'est une figurine coloriée qui se tient debout, porte avec soi sa description, et dont les contours soigneusement découpés offrent l'aspect réel de la personne habillée. Rien de plus utile et de plus pratique.

Ces figurines sont dessinées par Émile Prével, un des maîtres de la mode. La dernière figurine parue (n° 3) représente une toilette de ville.

Le prix de chaque figurine est, dans nos bureaux, de 2 fr. 50. Pour en recevoir un exemplaire *franco*, en France et à l'étranger, il suffit d'adresser à MM. AD. GOUBAUD ET FILS, éditeurs de *la Mode en relief* (3, rue du Quatre-Septembre, à Paris) la somme de 2 fr. 75 en un mandat postal ou en timbres-poste. Aucune expédition ne peut être faite contre remboursement. On peut s'abonner pour autant de numéros qu'on le désire, en envoyant autant de fois 2 fr. 75 que l'abonnement devra compter de numéros.

Ad. GOUBAUD et FILS, propriétaires-gérants.

